

## SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2024

### **INFORMATIONS :**

#### - **COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE**

2024-111	Signature avec <b>la société TOHU BOHU</b> d'un contrat de cession pour l'organisation du spectacle intitulé "Raf de l'enfance - récréation musicale" le 9 juin 2024 dans le cadre de l'évènement « Passeurs d'éveil ». <b>Le montant de cette prestation s'élève à 210 € TTC (prestation non assujettie à la TVA).</b>
2024-112	Signature avec <b>la compagnie LA BRIBOTTE</b> d'un contrat de cession pour l'organisation de deux représentations du spectacle intitulé "Histoires de choux très chouettes" le 16 juin 2024 au Parc Archéo dans le cadre de l'évènement « Passeurs d'éveil ». <b>Le montant total de la prestation s'élève à 400 € TTC (prestation non assujettie à la TVA).</b>
2024-113	Signature avec <b>la compagnie A DEMAIN MON AMOUR</b> d'un contrat de cession pour deux représentations d'un spectacle intitulé "Sous l'arbre" le vendredi 14 juin à destination du public du RPE et le samedi 15 juin 2024 à destination des enfants âgé de 0 à 3 ans et de leurs parents dans le cadre de l'évènement "Passeurs d'éveil". <b>Le montant de cette prestation s'élève à 2 096 € TTC.</b>
2024-114	Signature avec <b>la société AGENCE CONTINENTALE DE SECURITE (ACS)</b> d'un devis pour la surveillance nocturne de la clairière de la forêt d'IFS le samedi 6 juillet 2024 de 0h15 à 9h00 dans le cadre du ciné plein air du 5 juillet 2024. <b>Le montant de cette prestation s'élève à 258,49 € TTC.</b>
2024-115	Signature avec <b>la société AGENCE CONTINENTALE DE SECURITE (ACS)</b> d'un devis pour la surveillance nocturne du complexe sportif Pierre Mendès France du 30 au 31 août 2024 dans le cadre du Fest'IFS. <b>Le montant de cette prestation s'élève à 496,19 € TTC.</b>
2024-116	Signature avec <b>la société MUSA GIORGIA</b> d'une convention de publicité pour l'insertion d'une publicité en 4 <sup>ème</sup> de couverture du magazine « Vivre à IFS » n°107. <b>Le montant de cette convention est de 960 € TTC.</b>
2024-117	Signature avec <b>Monsieur Pierre BLIN</b> d'un contrat pour le concert de fin d'année de l'École Municipale de Musique le samedi 8 juin 2024. <b>Le montant total de cette prestation s'élève à 457,43 € (prestation non assujettie à la TVA - 200 € de salaire net + 257,43 € de cotisations payées auprès du GUSO).</b>
2024-118	Signature avec <b>Monsieur Paul HEROUX</b> d'un contrat pour le concert de fin d'année de l'École Municipale de Musique le samedi 8 juin 2024. <b>Le montant total de cette prestation s'élève à 463,67 € (prestation non assujettie à la TVA - 230 € de salaire net + 233,67 €).</b>
2024-119	Signature avec <b>Monsieur Hugo GUILLOUET</b> d'un contrat de maintenance pour le développement et l'assistance sur l'application web de gestion de l'École Municipale de Musique et de Danse. <b>Le coût annuel de cette prestation est de 1 500 € TTC.</b>
2024-120	Signature avec <b>la base de loisirs LÉRY POSES</b> d'un devis pour l'organisation d'un séjour à destination de 14 jeunes de l'ACM 11-17 ans du 29 juillet au 2 août 2024. <b>Le coût de cette prestation s'élève à 1 566 € TTC.</b>
2024-121	Signature avec <b>le PONEY CLUB DE LA BRÈCHE</b> d'un devis pour l'organisation d'un mini-camps à destination de 14 enfants de l'ACM 3-6 ans du 25 au 26 juillet 2024. <b>Le coût de cette prestation s'élève à 485,50 € TTC.</b>

2024-122	Signature avec l' <b>association PONT D'OUILLY LOISIRS</b> d'un devis pour l'organisation d'un séjour à destination de 14 jeunes de l'ACM 11-17 ans du 15 au 19 juillet 2024. <b>Le coût de cette prestation s'élève à 889,60 € TTC.</b>
2024-123	Signature avec <b>Monsieur Jean DE DOUVILLE</b> d'un devis pour un séjour découverte de l'équitation à destination de 14 enfants de l'ACM 3-6 ans du 22 au 23 août 2024. <b>Le coût de cette prestation s'élève à 644 € TTC.</b>
2024-124	Signature avec <b>la base de loisirs THURY PLEIN AIR</b> d'un devis pour l'organisation de 3 séjours à destination de 20 enfants de l'ACM 6-12 ans du 6 au 9 août, du 12 au 14 août et du 20 au 23 août 2024. <b>Le coût de cette prestation s'élève à 2 480 € TTC.</b>
2024-125	Signature avec <b>le camping municipal LE CLAIREFONTAINE</b> d'un devis pour l'organisation d'un séjour à destination de 14 jeunes de l'ACM 11-17 ans du 22 au 26 juillet 2024. <b>Le coût de cette prestation s'élève à 450,88 € TTC.</b>
2024-126	Signature avec <b>LA FERME D'ESCURES</b> d'un devis pour l'organisation de 3 séjours à destination de 28 enfants de l'ACM 6-12 ans du 9 au 12 juillet, du 16 au 19 juillet et du 23 au 26 juillet 2024. <b>Le coût de cette prestation s'élève à 3 022 € TTC.</b>
2024-127	Signature avec <b>la SCIOTOT SURF SCHOOL</b> d'un devis pour l'organisation de séances d'initiation au surf à destination de 14 jeunes de l'ACM 11-17 ans, durant le séjour au camping municipal LE CLAIREFONTAINE du 22 au 26 juillet 2024. <b>Le coût de cette prestation s'élève à 1 050 € (prestation non assujettie à la TVA). Ce montant est basé sur le nombre de participants, il est donc estimatif et pourra être modifié en fonction du nombre d'enfants réellement inscrits.</b>
2024-128	Signature avec <b>la base sportive LOUISAN</b> d'un devis pour l'organisation d'un atelier mécanique vélo dans le cadre de la fête du vélo le vendredi 24 mai 2024. <b>Le montant de la prestation s'élève à 300 € (prestation non assujettie à la TVA).</b>
2024-129	Signature avec <b>la société O.S.I.N.X</b> pour les visites périodiques sur site de la Ville et des écoles ainsi que de la mise en place de l'infogérance. <b>Annule et remplace les décisions du Maire n°2024-080, 2024-081 et 2024-082 uniquement en ce qui concerne le nom de la société.</b>
2024-130	Signature avec <b>la société UTOPIA</b> d'un contrat de maintenance informatique pour la mise en place du nouveau site internet et de l'application mobile pour une durée initiale de 60 mois à compter du 1 <sup>er</sup> mai 2024. <b>Le montant annuel de la maintenance est de 2 134,20 € TTC.</b>
2024-131	Signature <b>le syndicat mixte de la base de loisirs LÉRY POSES</b> d'un devis pour l'organisation d'un séjour à destination de 14 jeunes de l'ACM 11-17 ans avec du 5 au 10 août 2024. <b>Le coût de cette prestation s'élève à 1 080,50 € TTC.</b>
2024-132	Signature avec <b>la société DIAC</b> d'un contrat de location de batterie pour la voiture Renault ZOE mise à disposition du Maire dans l'exercice de ses fonctions. <b>Le montant de ce contrat s'élève à 81,84€ TTC par mois.</b>
2024-133	Signature avec <b>la SMACL ASSURANCES</b> de la modification de contrat n°4 à la police d'assurance "assurances des responsabilités et des risques annexes". <b>Le montant total de l'avenant en plus-value s'élève à 902,24€ TTC.</b>
2024-134	Signature avec <b>DOCAPOST FAST</b> du renouvellement de l'abonnement annuel dans le cadre de la dématérialisation des actes administratifs avec la conservation des données. <b>Le coût de l'abonnement s'élève à 1 721,74 € TTC.</b>
2024-135	Signature avec <b>l'ASSOCIATION SPORTIVE IFS FOOTBALL</b> d'une convention portant que la mise à disposition du gymnase Obric le samedi 1 <sup>er</sup> juin pour la retransmission de la finale de la Ligue des Champions aux équipes participantes des tournois du week-end du 1 <sup>er</sup> et 2 juin 2024. <b>Cet accord n'a aucune incidence financière.</b>
2024-136	Signature avec <b>l'AFIDEM</b> d'un accord pour préciser le statut des parties et les obligations qui en découlent sur la mise en conformité en matière de Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). <b>Cet accord n'a aucune incidence financière.</b>
2024-137	Signature avec <b>Monsieur Stéphane FAUVEL</b> d'un contrat pour le gala de danse de fin d'année de l'École Municipale de Danse le samedi 22 et le dimanche 23 juin 2024. <b>Le coût total de cette prestation est de 548,33 € TTC (prestation non assujettie à la TVA - 260 € de salaire net + 288,33 € de cotisations payées auprès du GUSO).</b>
2024-138	Signature avec <b>la société ACCESS MAN</b> d'un devis pour la maintenance annuelle de la solution Ability Browser dans le cadre du développement de l'accessibilité du site internet de la Ville. <b>Le montant annuel de la maintenance est de 250 € HT.</b>

2024-139	Signature avec <b>Monsieur Sébastien MADELEINE</b> d'un contrat pour la rémunération du temps de préparation du spectacle intitulé "la saison des ours" du 5 juillet 2024 dans le cadre de Passeurs d'éveil. <b>Le montant total s'élève à 462,18 € (prestation non assujettie à la TVA - 200 € de salaire net + 262,18 € de cotisations payées auprès du GUSO).</b>
2024-140	Signature avec <b>la société NORMANDIE SOULAGEMENT</b> d'un devis pour la location, la livraison et l'installation de toilettes sèches dans le cadre du ciné plein air organisé le vendredi 5 juillet 2024 dans la forêt d'Ifs. <b>Le montant de cette prestation s'élève à 614,04 € TTC.</b>
2024-141	Signature avec <b>la société DROUOT SI</b> d'un contrat de fourniture d'une plateforme de vente aux enchères en ligne pour la vente de biens immobiliers plus utilisés. Le contrat est conclu pour une durée de 4 ans. <b>Le prestataire sera payé à hauteur de 6 % de commission sur le montant TTC des biens vendus. Il n'y a pas de frais de mise en ligne.</b>
2024-142	Signature avec <b>la société SECURITAS TECHNOLOGY</b> d'un contrat de télésurveillance pour la protection du groupe scolaire Paul Fort. <b>Le coût de cette prestation est de 7 800 € TTC pour l'achat de l'équipement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.</b>
2024-143	Signature avec <b>la société SECURITAS TECHNOLOGY</b> d'un contrat de télésurveillance pour la protection du groupe scolaire Marie Curie. Le montant de cette dépense s'élève à 7 100€ HT pour l'achat et l'équipement, et mensualités de 50€ HT pour l'abonnement au service télésurveillance. <b>Le coût de cette prestation est de 8 520 € TTC pour l'achat de l'équipement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.</b>